

Les échanges entre le Royaume-Uni et la Nouvelle-Aquitaine : des incertitudes sur l'avenir

Le Royaume-Uni est le quatrième client de la région en 2015 avec 1,5 milliard d'euros exportés, et son dixième fournisseur pour près de 660 millions importés. L'excédent commercial de la Nouvelle-Aquitaine avec le Royaume-Uni est largement porté par les produits de l'agriculture, des IAA et de la forêt.

Mais qu'en sera-t-il demain alors que les britanniques se sont prononcés en faveur de la sortie de leur pays de l'Union européenne ? Des conséquences difficiles à évaluer. Agreste « Flash Infos » dresse une photographie rapide, par filière et par département, des échanges qui lient le Royaume-Uni à la Nouvelle-Aquitaine.

■ Le Royaume-Uni : 3^{ème} contributeur « positif » au solde de la balance commerciale régionale

Au cours des douze derniers mois, la valeur des exportations au départ de la Nouvelle-Aquitaine à destination du Royaume-Uni s'élève à 1,5 milliard d'euros, soit 6,7% de la totalité des exportations régionales.

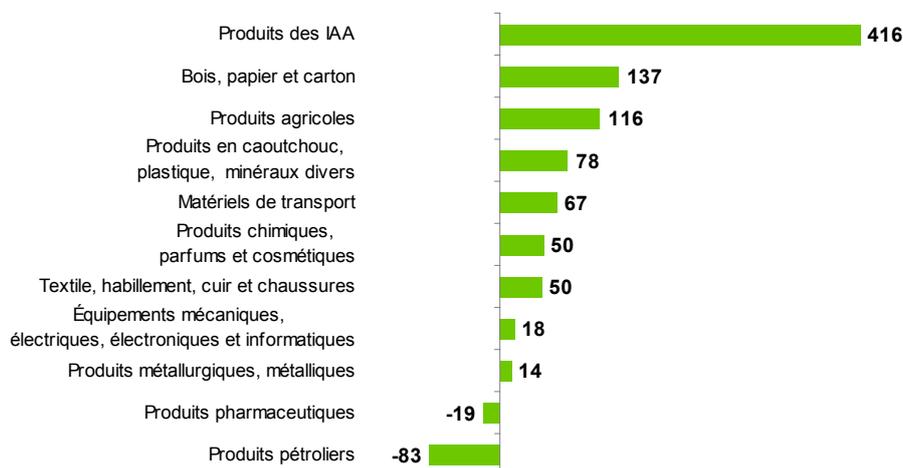
Ce résultat positionne le Royaume-Uni comme le quatrième client de la région derrière les États-Unis, l'Espagne et l'Allemagne. Le secteur des boissons arrive en tête des ventes de la région en 2015, devant les produits de la culture et de l'élevage et ceux de la forêt (1^{ère} et 2^{ème} transformation).

Les importations de produits britanniques en Nouvelle-Aquitaine ont diminué de moitié depuis 2013. Le Royaume-Uni occupe ainsi en 2015 la dixième place des pays fournisseurs, avec 660 millions d'euros. Les produits des IAA (126 millions d'euros, principalement des boissons alcoolisées distillées) restent le premier produit importé en valeur. Suivent les équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques et les matériels de transports.

Dans ce contexte, le solde des échanges entre le Royaume-Uni et la Nouvelle-Aquitaine laisse apparaître un excédent de 841 millions d'euros en faveur de la région, soit le tiers de l'excédent total régional dégagé en 2015, toutes destinations confondues. Le Royaume-Uni est le troisième contributeur « positif » au solde de la balance commerciale régionale.

Le Royaume-Uni :
un partenaire
qui compte
pour la Nouvelle
Aquitaine

Solde du commerce extérieur entre la Nouvelle-Aquitaine et le Royaume-Uni, par type de produits, en 2015, en millions d'euros



Source : Douanes

« Produits agricoles, des IAA et de la forêt » : 58% des importations du Royaume-Uni en provenance de la Nouvelle-Aquitaine

Malgré l'incertitude liée aux conditions de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, les secteurs qui pourraient être les plus impactés sont naturellement ceux qui contribuent le plus significativement aux échanges commerciaux régionaux.

Avec 881 M€, les produits de l'agriculture/IAA/forêt comptent pour plus de la moitié de la valeur totale

exportée, les boissons, céréales et papier carton représentant à eux seuls plus des trois quarts de cette valeur (690 M€).

Transformation de fruits, foie gras, charcuterie industrielle et fromage, secteurs à forte valeur ajoutée seraient également impactés.

Les boissons en tête du palmarès 2015 des ventes de la région vers le Royaume-Uni

■ Bordeaux : les appellations d'entrée de gamme concentrent les volumes...

En 2015, avec près de 200 millions d'euros, le Royaume-Uni concentre 9% des expéditions bordelaises en bouteilles (contre 12% en 2013). Il se positionne au deuxième rang des pays importateurs en volume, derrière la Chine, devançant de très peu l'Allemagne et la Belgique.

Les volumes sont orientés aux deux tiers vers le rouge. Le Royaume-Uni privilégie la bouteille, le vrac pesant moins d'1%. Les deux tiers des volumes totaux se composent de vins n'excédant pas 4 euros le litre (Bordeaux, Bordeaux Supérieurs et Côtes), un segment fortement concurrencé par les vins espagnols, italiens et du nouveau monde.

... et les appellations prestigieuses la valeur

Côté valeur, le Royaume-Uni reste dans le trio de tête pour les expéditions des vins les plus chers, au troisième rang pour les vins expédiés à plus de 30 euros le litre, derrière Hong Kong et les États-Unis. Les appellations communales du Médoc, les Saint-Émilion et Pessac-Léognan, monopolisent, à eux seuls, près des trois quarts de cette valeur.

■ Un marché où le Cognac amorçait une reprise

Quatrième marché mondial et première destination européenne loin devant l'Allemagne, le Royaume-Uni assure le dixième de la valeur du Cognac à l'export.

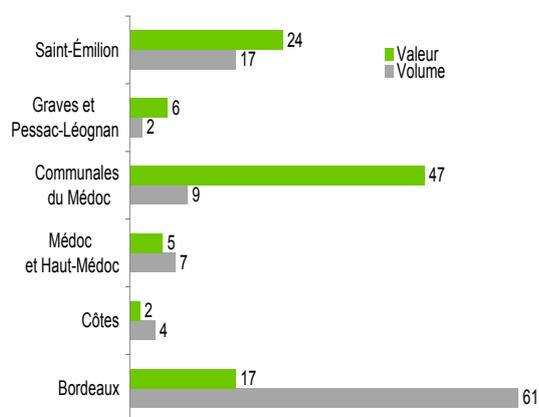
Avec plus de 10 millions de cols exportés en 2015, le "Brexit" intervient alors qu'une amorce de reprise se faisait jour depuis 2014 après dix années de baisse quasi ininterrompue.

■ Impact relatif pour le restant des boissons

Pour les vins de Bergerac, les exportations totales en 2015 s'élèvent à 12 millions d'euros, dont 16% à destination du Royaume-Uni.

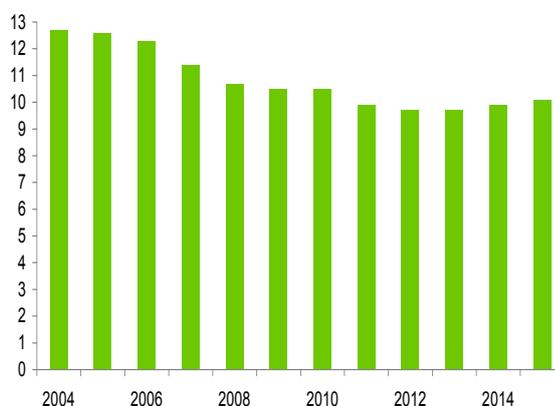
Concernant les autres appellations viticoles régionales, l'export pèse peu, moins de 10% de la commercialisation totale, orienté majoritairement vers l'Allemagne et la Belgique.

Répartition des exportations des Vins de Bordeaux en 2015 à destination du Royaume-Uni, par appellation, en %



Source : CIVB - Douanes

Exportations de Cognac, de 2004 à 2015, à destination du Royaume-Uni, en millions de cols



Source : BNIC - Douanes

Avec 391 millions d'euros, le Royaume-Uni est la quatrième destination des exportations de boissons de la région derrière les États-Unis, la Chine et Singapour. Cela représente 9% du secteur à l'export.

Céréales, papier-carton, produits agroalimentaires, les autres champions de l'export

■ Céréales, les trois quarts des exportations de produits agricoles

Avec 181 millions d'euros, le Royaume-Uni se positionne en 2015 comme le troisième client de la Nouvelle-Aquitaine (derrière l'Espagne et l'Italie) en produits de la culture et de l'élevage, contribuant à 7,7% du total exporté de la branche. Le taux de couverture est particulièrement favorable à la Nouvelle-Aquitaine : pour un euro importé en provenance du Royaume-Uni, elle en exporte plus de trois.

Les productions végétales constituent la quasi-totalité des exportations (98%). Les céréales, avec 134 millions d'euros forment les trois quarts de l'export. Suivent les fruits : à pépins ou noyaux (11%), à coques (5%) et le kiwi (2%). Avec 5% des exports, les légumes ferment la marche.

Concernant les exportations d'animaux vivants (2%), les équidés arrivent en tête suivis de la volaille.

■ Papier-Carton, les trois-quarts des exportations de produits de la forêt

Troisième client de la filière régionale derrière l'Allemagne et l'Espagne, le Royaume-Uni concentre 13% de la valeur des exportations de produits de la forêt (1^{ère} et 2^{ème} transformation), soit 158 millions d'euros en 2015. Avec moins de 22 millions importés, cette destination affiche le taux de couverture le plus élevé.

Le poste Papier-Carton concentre les trois quarts des exports du secteur. La pâte à papier pèse peu, à l'inverse de « l'ondulé » qui monopolise les trois quarts de la valeur réalisée à l'export. Concernant le bois et les articles en bois (26 millions d'euros), les emballages en bois (palettes, caisses, tonneaux) contribuent pour la moitié des exports. Suivent les panneaux et placages (10 M€), loin devant les bois sciés et rabotés.

Les incertitudes sur le « Brexit » interviennent au moment où, à l'image du Cognac, le marché britannique retrouvait des couleurs sur ces produits à forte valeur ajoutée.

■ Plus de 110 millions d'excédents pour les autres produits agroalimentaires

Hors boissons, le secteur des IAA réalise près de 152 millions d'euros à l'export, pour moins de 38 millions importés.

Par ordre d'importance, les fruits et légumes « conservés » en absorbent le quart. Suivent les foies gras et la charcuterie industrielle (16%), les fromages (14%), la pâtisserie industrielle (9%), la confiserie (8%), les aliments pour animaux de ferme (6%) ou encore la viande de volailles (4%).

Royaume-Uni :
2^{ème} destination
pour les produits
transformés à base
de viande ou de
fruits,
3^{ème} destination
pour les céréales, le
papier-carton,
4^{ème} destination
pour les produits
laitiers et glaces

Exportations au départ de la Nouvelle-Aquitaine de produits agricoles, des IAA et de la forêt, en 2015, en millions d'euros

	Valeur totale des exportations	dont Royaume-Uni	Part
Produits de la culture et de l'élevage	2 365	181	7,7%
Produits sylvicoles	25	ns	0,0%
Viande et produits à base de viande	583	34	5,8%
Préparations et conserves à base de poisson	54	0	0,0%
Produits à base de fruits et légumes, y compris les jus	290	40	13,7%
Huiles et graisses végétales et animales, tourteaux	66	7	10,1%
Produits laitiers et glaces	359	20	5,7%
Produits du travail des grains et produits amylacés	57	3	5,8%
Produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires	69	15	21,2%
Produits alimentaires divers	304	23	7,5%
Aliments pour animaux	145	9	6,6%
Boissons	4 260	391	9,2%
Bois, articles en bois	607	26	4,2%
Pâte à papier, papier et carton	928	117	12,6%
Articles en papier ou en carton	90	15	16,9%
Ensemble	10 202	881	8,6%

Source : Douanes

Des impacts variables selon les départements

« La Gironde et la Charente concentrent la moitié de la valeur des exportations »

Si l'ensemble des départements de la Nouvelle-Aquitaine seront peu ou prou concernés par les effets d'une éventuelle remise en place de contraintes douanières, tous ne sont pas logés à la même enseigne.

La Gironde s'impose en termes de valeur, loin devant la Charente. À l'opposé, pour la Creuse, la Vienne et la Corrèze, les échanges de produits agricoles, des IAA et de la forêt avec le Royaume-Uni pèsent peu, moins de 1,5% des exports totaux.

La Dordogne se démarque en termes de part relative. Les exports des produits agricoles, des IAA et de la forêt à destination du Royaume-Uni représentent près de 10% des exportations totales du département, toutes branches et destinations confondues, contre 4% dans le restant de la Nouvelle-Aquitaine.

Toutefois, par département, au delà de la valeur globale dégagée, les exportations se concentrent sur quelques filières et le plus souvent, compte tenu du tissu commercial de la nouvelle région, sur un petit nombre d'exportateurs. Chez ces derniers, l'export se positionne souvent comme le seul relais de croissance, en raison d'un marché national atone, voir inexistant.

Ainsi, en matière d'export de produits agricoles, des IAA et de la forêt à destination du Royaume-Uni :

- Les vins de Bordeaux constituent les deux tiers des exportations de la Gironde, suivis par les céréales.
- Le cognac s'impose en Charente, loin devant les produits de 1^{ère} et 2^{ème} transformation du bois.
- En Dordogne, le papier-carton forme la moitié de la valeur totale des exports, devançant les produits de la boulangerie-pâtisserie.
- Dans les Landes, les céréales et le foie gras composent les premiers postes à l'export.
- Les produits de la culture et de l'élevage, en Charente-Maritime, représentent à eux seuls plus de la moitié des exports totaux vers le Royaume-Uni, devant les boissons.
- En Lot-et-Garonne, la transformation de fruits et les céréales pèsent pour les deux tiers des exports.
- Les exportations de la Haute-Vienne sont majoritairement orientées vers le papier-carton.
- Viande et produits laitiers contribuent au tiers des exports des Deux-Sèvres.
- En Pyrénées-Atlantiques, les produits de la confiserie s'imposent.
- Viande et alimentation animale caractérisent les exports de la Corrèze, de la Creuse et de la Vienne.

Valeur des exportations en millions d'euros, en 2015, par département

	Valeur totale des exportations	dont Royaume-Uni	Part	Agriculture, IAA et forêt	Part
Charente	2 899	164	5,7%	145	88%
Charente-Maritime	2 105	82	3,9%	61	74%
Corrèze	1 057	46	4,3%	15	33%
Creuse	208	11	5,1%	3	28%
Dordogne	873	118	13,5%	80	68%
Gironde	6 893	407	5,9%	318	78%
Landes	1 761	129	7,3%	67	52%
Lot-et-Garonne	877	78	8,9%	57	73%
Pyrénées-Atlantiques	2 409	190	7,9%	22	11%
Deux-Sèvres	1 156	118	10,2%	49	41%
Vienne	1 542	92	5,9%	15	16%
Haute-Vienne	798	85	10,7%	50	59%
ALPC	22 577	1 519	6,7%	881	58%

Source : Douanes

► **Note de lecture** : En 2015, les exportations au départ de la Charente s'élèvent à 2 899 millions d'euros, dont 164 millions à destination du Royaume-Uni, soit 5,7% du total exporté. Les exports de produits agricoles, des IAA et de la forêt à destination du Royaume-Uni représentent 145 millions d'euros, soit 88% des exports vers cette destination.

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr> et de la DRAAF Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes : <http://draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>

Agreste
la statistique agricole

©AGRESTE
2016
Prix : 2,50 €



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1
Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49
Courriel : contact.sriset.draaf-aquitaine-limousin-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : Yvan LOBJOIT
Directrice de publication : Valérie ISABELLE
Rédactrice en chef : Catherine LAVAUD
Rédacteur : Jacky BONOTAUX
Composition-Impression : SRISET Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : en cours - ISSN : en cours